



*Le Grand Lyon aide à acquérir son propre composteur.*

## Le saviez-vous ?

Le compostage concerne tous les déchets organiques, c'est-à-dire tout ce qui est vivant ou qui l'a été. Certains déchets sont néanmoins plus faciles à recycler que d'autres : les ordures de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier...), de jardin (tontes de gazon, feuilles et fleurs fanées, mauvaises herbes...) et de maison (mouchoirs en papier, essuie-tout, sciures, cendres de bois...). Les détritrus très ligneux (tailles, branches...), les os, les noyaux et certaines mauvaises herbes demandent plus de travail pour obtenir un compost de qualité. Et bien évidemment, plastique, verre et métaux sont à bannir. Ils doivent être placés dans l'une des déchèteries de l'agglomération.



## Quand la terre donne l'exemple...

**RECYCLAGE** Feu vert pour l'extension à l'ensemble de l'agglomération de l'opération de compostage individuel. Malin et très écologique !

### 850

Le nombre de foyers ayant acquis un composteur lors de l'opération-test lancée en 2004 sur cinq communes. Ce succès a convaincu le Grand Lyon d'étendre le compostage à l'ensemble du territoire.

**P**rocessus de transformation des déchets organiques en compost, un produit comparable au terreau, par l'intervention microscopique mais imparable de champignons et de vers de terre, le compostage n'est plus réservé aux jardiniers avertis. Tout le monde peut désormais utiliser ses ordures ménagères pour contribuer à préserver l'environnement ; il suffit d'aménager dans son jardin un coin dédié à l'entassement des résidus.

Testée en 2004 dans les foyers volontaires de cinq communes (Charbonnières-les-Bains, Charly, Irigny, Sainte-Foy-lès-Lyon et Tassin-la-Demi-Lune), cette technique sera progressivement étendue à l'ensemble du territoire. Onze nouvelles municipalités se lancent dès

maintenant dans ce recyclage naturel des déchets : Albigny-sur-Saône, Bron, Caluire, Chassieu, Collonges-au-Mont-d'Or, Dardilly, La Tour-de-Salvagny, Mions, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et Vernaison.

Avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon aide chaque habitant qui le souhaite à acquérir son composteur. La démarche est simple : s'inscrire auprès de sa mairie, acheter l'outil chez le revendeur de son choix puis, sur présentation de la facture d'achat et d'un RIB, demander au Grand Lyon le remboursement d'au moins 30 % du prix. Des réunions d'information et de formation sont même proposées dans les mairies, ainsi que des assistances téléphoniques. ■

## Bouffée d'oxygène

Peut-être l'avez-vous croisée sur la route de vos vacances ? Symbole d'une rencontre quelque peu inattendue, la fresque réalisée sur le mur d'enceinte du site industriel Arkema de Pierre-Bénite, en bordure de l'autoroute A7, a été inaugurée avant l'été. Signée de la Cité de la Création en collaboration avec des grapheurs berlinois, marseillais et lyonnais, cette « Fresque de la Chimie » traduit, en grand et en couleurs, les métiers et produits de la chimie, ainsi que leurs applications dans la vie quotidienne. Soutenue par le Grand Lyon, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la requalification de la Vallée de la chimie.



## Tous à vos briques !

**LE GRAND LYON S'ENGAGE DANS LE CONCOURS NATIONAL DE LA BRIQUE D'OR** organisé par l'association Alliance Carton Nature sous le patronage du ministère de l'Écologie et du Développement durable. Cette opération consiste à augmenter la quantité de briques alimentaires placées dans les bacs dédiés au tri et par la même occasion à sensibiliser la population. Aujourd'hui en France, seulement 25 % de ces emballages sont en effet triés et recyclés. Pourtant, chaque tonne de briques alimentaires recyclée fait économiser deux tonnes de bois et deux mois de consommation en énergie et en eau d'un habitant.

